

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007089400023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAU OU ASSAINISSEMENT ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE NUIITS ST GEORGES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	32
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 667 018,00	0,00	2 056 995,71	2 056 995,71	2 056 995,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	702 175,00	0,00	621 100,00	621 100,00	621 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 560,00	0,00	196 550,00	196 550,00	196 550,00
Total des dépenses de gestion des services		2 536 753,00	0,00	2 874 645,71	2 874 645,71	2 874 645,71
66	Charges financières	295 405,00	0,00	274 421,00	274 421,00	274 421,00
67	Charges exceptionnelles	1 420 409,21	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 252 567,21	0,00	3 184 066,71	3 184 066,71	3 184 066,71
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 482 179,26		2 468 666,01	2 468 666,01	2 468 666,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	842 893,00		834 092,00	834 092,00	834 092,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 325 072,26		3 302 758,01	3 302 758,01	3 302 758,01
TOTAL		6 577 639,47	0,00	6 486 824,72	6 486 824,72	6 486 824,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 486 824,72
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 104 377,96	0,00	2 744 954,00	2 744 954,00	2 744 954,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	253 850,00	0,00	186 350,00	186 350,00	186 350,00
75	Autres produits de gestion courante	66 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 424 227,96	0,00	2 982 304,00	2 982 304,00	2 982 304,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	259 140,10	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 683 368,06	0,00	2 982 304,00	2 982 304,00	2 982 304,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	158 586,00		144 900,00	144 900,00	144 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		158 586,00		144 900,00	144 900,00	144 900,00
TOTAL		3 841 954,06	0,00	3 127 204,00	3 127 204,00	3 127 204,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 359 620,72
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 486 824,72
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 157 858,01
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	34 150,00	0,00	204 150,00	204 150,00	204 150,00
21	Immobilisations corporelles	518 679,43	6 850,00	637 920,00	637 920,00	644 770,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 354 024,00	529 238,00	6 115 277,00	6 115 277,00	6 644 515,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 906 853,43	536 088,00	6 957 347,00	6 957 347,00	7 493 435,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	618 205,00	0,00	502 538,00	502 538,00	502 538,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	618 205,00	0,00	502 538,00	502 538,00	502 538,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 525 618,43	536 088,00	7 459 885,00	7 459 885,00	7 995 973,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	158 586,00		144 900,00	144 900,00	144 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	158 586,00		144 900,00	144 900,00	144 900,00
	TOTAL	6 684 204,43	536 088,00	7 604 785,00	7 604 785,00	8 140 873,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 140 873,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 084 577,00	225 500,00	1 859 077,00	1 859 077,00	2 084 577,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 205 069,59	0,00	1 782 623,77	1 782 623,77	1 782 623,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 289 646,59	225 500,00	3 641 700,77	3 641 700,77	3 867 200,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 800,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	51 800,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	560,00	560,00	0,00	0,00	560,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 342 006,59	226 060,00	3 685 700,77	3 685 700,77	3 911 760,77
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 482 179,26		2 468 666,01	2 468 666,01	2 468 666,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	842 893,00		834 092,00	834 092,00	834 092,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 325 072,26		3 302 758,01	3 302 758,01	3 302 758,01
	TOTAL	5 667 078,85	226 060,00	6 988 458,78	6 988 458,78	7 214 518,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	926 354,22
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 140 873,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 157 858,01
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 056 995,71		2 056 995,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	621 100,00		621 100,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	196 550,00		196 550,00
66	Charges financières	274 421,00	0,00	274 421,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	35 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	834 092,00	834 092,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 468 666,01	2 468 666,01
Dépenses d'exploitation – Total		3 184 066,71	3 302 758,01	6 486 824,72

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 486 824,72
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	144 900,00	144 900,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	502 538,00	0,00	502 538,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	204 150,00	0,00	204 150,00
21	Immobilisations corporelles (6)	644 770,00	0,00	644 770,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 644 515,00	0,00	6 644 515,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 995 973,00	144 900,00	8 140 873,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 140 873,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 744 954,00		2 744 954,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	186 350,00		186 350,00
75	Autres produits de gestion courante	51 000,00		51 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	144 900,00	144 900,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 982 304,00	144 900,00	3 127 204,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 359 620,72
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 486 824,72
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	44 000,00	0,00	44 000,00
13	Subventions d'investissement	2 084 577,00	0,00	2 084 577,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 782 623,77	0,00	1 782 623,77
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		834 092,00	834 092,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	560,00	0,00	560,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 468 666,01	2 468 666,01
	Recettes d'investissement – Total	3 911 760,77	3 302 758,01	7 214 518,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	926 354,22
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 140 873,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 667 018,00	2 056 995,71	2 056 995,71
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	283 935,00	283 935,00	283 935,00
6062	Produits de traitement	40 000,00	36 000,00	36 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	108 780,00	108 650,00	108 650,00
6064	Fournitures administratives	700,00	700,00	700,00
6066	Carburants	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6068	Autres matières et fournitures	62 000,00	62 000,00	62 000,00
611	Sous-traitance générale	62 430,00	202 530,00	202 530,00
6135	Locations mobilières	16 700,00	16 700,00	16 700,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	500,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	32 430,00	63 430,00	63 430,00
61523	Entretien, réparations réseaux	260 470,00	378 645,71	378 645,71
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	60 000,00	65 000,00	65 000,00
61551	Entretien matériel roulant	19 000,00	22 000,00	22 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6156	Maintenance	48 825,00	48 825,00	48 825,00
6161	Multirisques	40 325,00	37 250,00	37 250,00
617	Etudes et recherches	111 315,00	135 145,00	135 145,00
618	Divers	42 700,00	55 700,00	55 700,00
6226	Honoraires	12 700,00	22 700,00	22 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	21 500,00	13 000,00	13 000,00
6231	Annonces et insertions	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6236	Catalogues et imprimés	3 100,00	3 100,00	3 100,00
6238	Divers	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	500,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	950,00	950,00	950,00
6262	Frais de télécommunications	17 910,00	17 910,00	17 910,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 000,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	320 563,00	376 800,00	376 800,00
6288	Autres	63 500,00	63 500,00	63 500,00
63512	Taxes foncières	50,00	50,00	50,00
63513	Autres impôts locaux	175,00	175,00	175,00
6352	Taxes sur chiffre d'affaires non récup	205,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	80,00	200,00	200,00
6356	Redevances occupat° domaine public	1 575,00	2 000,00	2 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	702 175,00	621 100,00	621 100,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	440 000,00	473 000,00	473 000,00
6218	Autre personnel extérieur	165 735,00	47 300,00	47 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	250,00	400,00	400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50,00	100,00	100,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	150,00	250,00	250,00
6411	Salaires, appointements, commissions	67 800,00	73 000,00	73 000,00
6413	Primes et gratifications	2 500,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	3 800,00	6 000,00	6 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 000,00	12 500,00	12 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 900,00	4 500,00	4 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	3 100,00	3 100,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	6 310,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	900,00	700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	780,00	250,00	250,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	167 560,00	196 550,00	196 550,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 050,00	4 050,00	4 050,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	4 000,00	4 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	156 510,00	188 500,00	188 500,00

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - BP (projet de budget) - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 536 753,00	2 874 645,71	2 874 645,71
66	Charges financières (b) (8)	295 405,00	274 421,00	274 421,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	285 895,00	271 371,00	271 371,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	6 000,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	3 510,00	3 050,00	3 050,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 420 409,21	35 000,00	35 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	63 757,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 000,00	30 000,00	30 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	2 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 341 652,21	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 252 567,21	3 184 066,71	3 184 066,71
023	Virement à la section d'investissement	1 482 179,26	2 468 666,01	2 468 666,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	842 893,00	834 092,00	834 092,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	842 893,00	834 092,00	834 092,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 325 072,26	3 302 758,01	3 302 758,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 325 072,26	3 302 758,01	3 302 758,01
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 577 639,47	6 486 824,72	6 486 824,72

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 486 824,72
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 104 377,96	2 744 954,00	2 744 954,00
704	Travaux	412 140,00	150 000,00	150 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 076 120,96	2 075 000,00	2 075 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	25 380,00	25 380,00	25 380,00
7064	Locations de compteurs	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7068	Autres prestations de services	304 860,00	365 860,00	365 860,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	154 500,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	51 377,00	48 714,00	48 714,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	253 850,00	186 350,00	186 350,00
741	Primes d'épuration	242 000,00	154 000,00	154 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	11 850,00	32 350,00	32 350,00
75	Autres produits de gestion courante	66 000,00	51 000,00	51 000,00
7588	Autres	66 000,00	51 000,00	51 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 424 227,96	2 982 304,00	2 982 304,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	259 140,10	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 790,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	7 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	249 850,10	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 683 368,06	2 982 304,00	2 982 304,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	158 586,00	144 900,00	144 900,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	128 586,00	144 900,00	144 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		158 586,00	144 900,00	144 900,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 841 954,06	3 127 204,00	3 127 204,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 359 620,72
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 486 824,72
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	34 150,00	204 150,00	204 150,00
2031	Frais d'études	22 150,00	192 150,00	192 150,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 000,00	12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	518 679,43	637 920,00	637 920,00
21311	Bâtiments d'exploitation	1 500,00	21 500,00	21 500,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	25 800,00	482 800,00	482 800,00
21532	Réseaux d'assainissement	426 174,43	65 000,00	65 000,00
2154	Matériel industriel	41 120,00	41 120,00	41 120,00
21562	Service d'assainissement	1 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	13 585,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 500,00	4 000,00	4 000,00
2184	Mobilier	500,00	3 500,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 354 024,00	6 115 277,00	6 115 277,00
2313	Constructions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 344 024,00	6 105 277,00	6 105 277,00
Total des dépenses d'équipement		5 906 853,43	6 957 347,00	6 957 347,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	618 205,00	502 538,00	502 538,00
1641	Emprunts en euros	546 130,00	490 524,00	490 524,00
1687	Autres dettes	72 075,00	12 014,00	12 014,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		618 205,00	502 538,00	502 538,00
45811	(6)	560,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		560,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 525 618,43	7 459 885,00	7 459 885,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	158 586,00	144 900,00	144 900,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	128 586,00	144 900,00	144 900,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	59 388,00	66 497,00	66 497,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	98,00	98,00	98,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	69 100,00	78 305,00	78 305,00
	Charges transférées	30 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	30 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		158 586,00	144 900,00	144 900,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 684 204,43	7 604 785,00	7 604 785,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	536 088,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 140 873,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 084 577,00	1 859 077,00	1 859 077,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 825 500,00	1 600 000,00	1 600 000,00
1313	Subv. équipt Départements	259 077,00	259 077,00	259 077,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 205 069,59	1 782 623,77	1 782 623,77
1641	Emprunts en euros	1 205 069,59	1 782 623,77	1 782 623,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 289 646,59	3 641 700,77	3 641 700,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 800,00	44 000,00	44 000,00
1021	Dotation	51 800,00	44 000,00	44 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		51 800,00	44 000,00	44 000,00
45821	(5)	560,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		560,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 342 006,59	3 685 700,77	3 685 700,77
021	Virement de la section d'exploitation	1 482 179,26	2 468 666,01	2 468 666,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	842 893,00	834 092,00	834 092,00
28031	Frais d'études	2 140,00	2 141,00	2 141,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	297,00	297,00
28128	Aménagement Autres terrains	280,00	280,00	280,00
281311	Bâtiments d'exploitation	73 200,00	80 104,00	80 104,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	53 475,00	53 510,00	53 510,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	8 448,00	8 450,00	8 450,00
28138	Aménagement Autres constructions	260,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	47,00	47,00	47,00
281532	Réseaux d'assainissement	443 877,00	395 166,00	395 166,00
28154	Matériel industriel	38 598,00	43 000,00	43 000,00
281562	Service d'assainissement	0,00	369,00	369,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	219,00	219,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	147,00	147,00	147,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	6 023,00	6 024,00	6 024,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	40,00	39,00	39,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	151 752,00	166 161,00	166 161,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	49 085,00	49 085,00	49 085,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	7 965,00	7 965,00	7 965,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	51,00	51,00	51,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	1 883,00	1 883,00	1 883,00
28182	Matériel de transport	4 662,00	7 562,00	7 562,00
28183	Matériel de bureau et informatique	400,00	2 477,00	2 477,00
28184	Mobilier	0,00	134,00	134,00
28188	Autres	560,00	561,00	561,00
282311	Bâtiments d'exploitation (affectation)	0,00	8 420,00	8 420,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 325 072,26	3 302 758,01	3 302 758,01
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 325 072,26	3 302 758,01	3 302 758,01

ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS - BP (projet de budget) - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 667 078,85	6 988 458,78	6 988 458,78
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	226 060,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	926 354,22
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 140 873,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 115 428,31									
1641 Emprunts en euros (total)					10 115 428,31									
00001137436	CREDIT AGRICOLE	14/10/2009	2010-01-02	06/04/2010	550 000,00	F		4,350	4,350		T	P		A-1
000015001161	CREDIT AGRICOLE	20/12/2006	2006-12-20	01/06/2007	160 000,00	F		3,770	3,770		S	P		A-1
00001501156	CREDIT AGRICOLE	14/09/2010	2010-09-19	16/02/2011	500 000,00	F		2,550	2,550		T	C		A-1
00001501162	CREDIT AGRICOLE	14/09/2010	2010-09-19	16/02/2011	475 000,00	F		2,550	2,550		T	C		A-1
0255460	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	27/09/2007	2007-09-27	01/02/2008	177 131,53	F		4,770	4,770		T	C		A-1
161499	CREDIT MUTUEL	01/08/2014	2014-11-28	28/02/2015	500 000,00	R		1,830	1,830		T	P		A-1
1736371	CREDIT AGRICOLE CAE COLL PUB 21	01/09/2014	2014-09-15	15/12/2014	1 931 000,00	F		3,100	3,100		T	P		A-1
200 721 02	CREDIT MUTUEL	25/08/2006	2006-08-25	31/01/2007	500 000,00	F		3,870	3,870		T	P		A-1
20072111-02513	CREDIT MUTUEL	23/08/2007	2007-08-31	30/11/2007	400 000,00	F		4,300	4,300		T	P		A-1
228080	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	15/07/2002	2002-07-15	01/06/2003	387 017,72	F		3,720	3,720		T	P		A-1
3252737	CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE	03/07/2007	2007-07-12	25/10/2007	1 500 000,00	F		4,280	4,280		T	P		A-1
605691 004 04	CREDIT MUTUEL	31/08/2004	2004-08-31	31/08/2004	30 000,00	F		1,000	1,000		T	P		A-1
841668	CREDIT AGRICOLE	16/12/2003	2003-12-16	05/03/2004	94 402,85	F		4,590	4,590		S	P		A-1
CONVENTION 20060836	AGENCE DE L EAU RMC	03/05/2006	2006-11-16	16/11/2007	246 999,00	F		0,000	0,000		A	P		A-1
MIN260934EUR	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	08/07/2008	2008-07-08	01/01/2009	2 120 000,00	F		5,380	5,380		X	P		A-1
MIN513139EUR	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	18/07/2002	2002-07-24	01/04/2003	80 877,21	F		4,900	4,900		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - BP (projet de budget) - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					270 588,99									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					270 588,99									
160 - 49873301 - 002	CREDIT MUTUEL	15/12/2004	2005-01-01	31/03/2005	294,00	F		3,760	3,760		A	P		A-1
160 49873301 002	CREDIT MUTUEL	15/12/2004	2004-12-15	31/03/2005	3 180,00	F		4,200	4,200		A	P		A-1
AVENANT 07088535	CC GEVREY NSG BUDGET PRINCIPAL	12/01/2016	2016-01-12	14/02/2016	187 435,59	F		1,900	1,900		T	P		A-1
CONVENTION N°03.1658	AGENCE DE L EAU	18/09/2006	2005-01-15	16/10/2007	79 679,40	F		0,000	0,000		A	P		A-1
Total général					10 386 017,30									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 674 120,57					484 919,71	271 352,01	0,00	87 162,11
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 674 120,57					484 919,71	271 352,01	0,00	87 162,11
00001137436		0,00	A-1	389 952,53	12,00			0,000	24 774,21	16 295,87	0,00	3 646,91
000015001161		0,00	A-1	121 822,89	18,00			0,000	4 397,65	4 531,03	0,00	731,67
00001501156		0,00	A-1	111 111,08	1,00			0,000	55 555,56	2 302,08	0,00	173,14
00001501162		0,00	A-1	105 555,68	1,00			0,000	52 777,76	2 186,98	0,00	164,49
0255460		0,00	A-1	102 888,92	1,00			0,000	51 444,44	2 131,74	0,00	160,33
161499		0,00	A-1	93 638,02	6,00			0,000	10 661,96	17 110,79	0,00	2 594,65
1736371		0,00	A-1	435 964,18	16,00			0,000	22 259,78	7 308,54	0,00	628,46
200 721 02		0,00	A-1	1 828 729,73	16,00			0,000	84 701,89	55 622,43	0,00	2 249,06
20072111-02513		0,00	A-1	272 687,60	8,00			0,000	25 844,78	10 180,94	0,00	1 565,59
228080		0,00	A-1	237 253,41	9,00			0,000	20 037,02	9 881,66	0,00	0,00
3252737		0,00	A-1	9 387,48	-1,00			0,000	9 387,48	87,46	0,00	0,00
605691 004 04		0,00	A-1	1 224 816,48	19,00			0,000	40 409,47	51 779,33	0,00	9 152,83
841668		0,00	A-1	3 867,76	1,00			0,000	2 552,58	116,74	0,00	4,67
CONVENTION 20060836		0,00	A-1	7 797,41	0,00			0,000	7 797,41	224,97	0,00	0,00
MIN260934EUR		0,00	A-1	24 699,90	0,00			0,000	24 699,90	0,00	0,00	0,00
MIN513139EUR		0,00	A-1	1 701 986,72	20,00			0,000	45 657,04	91 566,89	0,00	66 090,31
MIN513139EUR		0,00	A-1	1 960,78	-1,00			0,000	1 960,78	24,56	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - BP (projet de budget) - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		185 924,61					17 616,20	3 057,06	0,00	378,60
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		185 924,61					17 616,20	3 057,06	0,00	378,60
160 - 49873301 - 002		0,00	A-1	49,17	2,00			0,000	24,16	1,84	0,00	0,73
160 49873301 002		0,00	A-1	545,51	1,00			0,000	267,11	22,91	0,00	8,68
AVENANT 07088535		0,00	A-1	164 082,09	12,00			0,000	12 012,97	3 032,31	0,00	369,19
CONVENTION N°03.1658		0,00	A-1	21 247,84	2,00			0,000	5 311,96	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 860 045,18					502 535,91	274 409,07	0,00	87 540,71

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 860 045,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	04/02/1584

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Bâtiments Génie civil	30	24/02/2005
	Canalisations	30	24/02/2005
	Matriel électronique	10	24/02/2005
	Mobilier Matériel de bureau	10	24/02/2005
	Matériel industriel et laboratoire	10	24/02/2005
	Informatique	3	24/02/2005
	Véhicules Matériel de transport	8	24/02/2005
	Etudes	5	09/02/2017
	Logiciel	2	09/02/2017
	Véhicule Camion Véhicule industrie	8	09/02/2017
	Matériel informatique	3	09/02/2017
	Matériel de bureau	3	09/02/2017
	Mobilier	10	09/02/2017
	Matériel industriel, spécifique <3000 ?	5	09/02/2017
	Plantation	15	09/02/2017
	Aménagement de terrain	15	09/02/2017
	Electrique, électronique, matériel et installation	15	09/02/2017
	Réseaux, poste de relevage	40	09/02/2017
	Bâtiments légers	15	09/02/2017
	Bâtiments d'exploitation, Construction, agencement,	30	09/02/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		647 438,00	I 647 438,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		502 538,00	502 538,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	490 524,00	490 524,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	12 014,00	12 014,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		144 900,00	144 900,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	144 900,00	144 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	647 438,00	536 088,00	0,00	1 183 526,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 302 758,01	III 3 302 758,01
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 302 758,01	3 302 758,01
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 141,00	2 141,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	297,00	297,00
28128	Aménagement Autres terrains	280,00	280,00
281311	Bâtiments d'exploitation	80 104,00	80 104,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	53 510,00	53 510,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	8 450,00	8 450,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	47,00	47,00
281532	Réseaux d'assainissement	395 166,00	395 166,00
28154	Matériel industriel	43 000,00	43 000,00
281562	Service d'assainissement	369,00	369,00
28157	Aménagement matériel industriel	219,00	219,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	147,00	147,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	6 024,00	6 024,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	39,00	39,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	166 161,00	166 161,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	49 085,00	49 085,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	7 965,00	7 965,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	51,00	51,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	1 883,00	1 883,00
28182	Matériel de transport	7 562,00	7 562,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 477,00	2 477,00
28184	Mobilier	134,00	134,00
28188	Autres	561,00	561,00
282311	Bâtiments d'exploitation (affectation)	8 420,00	8 420,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 468 666,01	2 468 666,01

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 302 758,01	226 060,00	926 354,22	0,00	4 455 172,23

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 183 526,00
Ressources propres disponibles	IV	4 455 172,23
Solde	V = IV – II (6)	3 271 646,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de droit privé	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
1 Contrat aidé Emploi d'Avenir	C	TECH	346	0,00	3-a°	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ENSEMBLE DU PERSONNEL	C	0	473 000,00
TOTAL GENERAL	C	0	473 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .